

République française

Liberté, égalité, fraternité

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer

Canton de Desvres



Délibération n°09-2026-04-24

L'an deux mille vingt-six, le vendredi vingt-quatre avril à onze heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués le vendredi dix-sept avril, se sont réunis à la salle Magnolia, sous la présidence de Monsieur Christophe FOURCROY.

Etaient présents : Christophe FOURCROY, Anita THOMAS, Christophe DOUCHAIN, Mathieu DELATTRE, Marylise THILLIEZ, Martine GOURNAY PRUD'HOMME, Christian PENIGUEL, Michel PECHINOT, Claude PRUDOMME

Etaient excusés : Laurence NOEL, Sébastien DUFOSSÉ

Secrétaire de séance : Thierry PETITPREZ, directeur du CIAS

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	9
Excusés avec pouvoir à un membre	0
Excusés	2
Absents	0
Nombre de votes	9

Délibération n°09-2026-04-24

Objet : règlement budgétaire et financier

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe du 7 août 2015,

Vu la délibération n°02-2023-03-02 en date du 02 mars 2023 approuvant le passage à la M57,

Considérant qu'un règlement budgétaire et financier doit impérativement avoir été adopté avant la première délibération budgétaire relevant de l'instruction budgétaire et comptable M57,

Il est proposé au conseil d'administration :

- **D'abroger le règlement budgétaire et financier actuellement en vigueur ;**
- **D'approuver le règlement budgétaire et financier en annexe.**

A l'unanimité, le conseil d'administration abroge le règlement actuellement en vigueur et approuve le nouveau règlement budgétaire et financier.

Fait et délibéré à Desvres, le 24 avril 2026

Le secrétaire de séance

Thierry PETITPREZ

Le Président

Christophe FOURCROY